



DÉPARTEMENT DU VAL D'OISE  
ARRONDISSEMENT DE SARCELLES

Accusé de réception en préfecture  
095-219500196-20230421-DEL-1-4-2023-DE  
Date de télétransmission : 21/04/2023  
Date de réception préfecture : 21/04/2023



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### SÉANCE DU 17 AVRIL 2023

**N° 1/4**

**Objet :**      **Financement du Conseil départemental du Val d'Oise pour l'acquisition de véhicules pour la Police municipale**

L'an deux mille vingt-trois, le dix-sept avril à dix-huit heures trente minutes, le Conseil municipal dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Pascal DOLL, Maire.

#### Présents

Pascal DOLL, Maire.

Joël DELCAMBRE, Claude FERNANDEZ-VELIZ, Mathieu DOMAN, Nektar BALIAN, Christophe ALTOUNIAN, Isabelle GOURDON, Tony FIDAN, Yveline MASSON, Jérôme BERTIN, Adjoint au Maire.

Sarah MOINE, Conseillère départementale.

Romuald SERVA, Conseiller municipal délégué.

Annie COHADIER, Marie-Christine EVEN, Sylvie GUINEMER, Alain DURAND, Romain CARTIER, Nathalie BALIKDJIAN, Christophe MARTIN, Anthony VASCONCELOS, Rose-Marie ABOUSEFIAN, Christophe PIEGZA, Beyhan CANI, Stéphane POUVESLE, Marie-Christine JALLADAUD, Laurent COKGUL, Rita AYDIN, Conseillers municipaux.

Absents : Saïd TOUFIQ, Isabelle CARON

#### Absents excusés avec pouvoir :

|                     |                   |                           |
|---------------------|-------------------|---------------------------|
| Sophie LEBON        | a donné pouvoir à | Sarah MOINE               |
| Adrien DA COSTA     | a donné pouvoir à | Anthony VASCONCELOS       |
| Claudine OCCHIPINTI | a donné pouvoir à | Yveline MASSON            |
| Isabelle BOURSIER   | a donné pouvoir à | Marie-Christine JALLADAUD |

Secrétaire de séance : Stéphane POUVESLE

Où le rapport de Monsieur Romuald SERVA, Conseiller municipal délégué à la sécurité publique et à la vidéoprotection,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la possibilité de financement par le Conseil départemental du Val d'Oise dans le cadre de l'aide aux communes et groupements de communes selon le dispositif « Soutien au développement des véhicules de police municipale ou intercommunale »,

Vu l'inscription au budget 2023,

Vu le plan de financement joint en annexe,

Considérant la nécessité de prévoir l'acquisition de 3 véhicules pour la Police municipale d'un montant prévisionnel de 132 507,75 euros HT,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL,

À l'unanimité,

APPROUVE ce projet d'acquisition.

APPROUVE la demande de financement auprès du Conseil départemental du Val d'Oise pour l'acquisition de 3 véhicules pour la Police municipale, étant entendu que la Ville prendra en charge, le cas échéant, la différence entre le taux maximum de subvention sollicité au titre de la subvention et le taux réellement attribué.


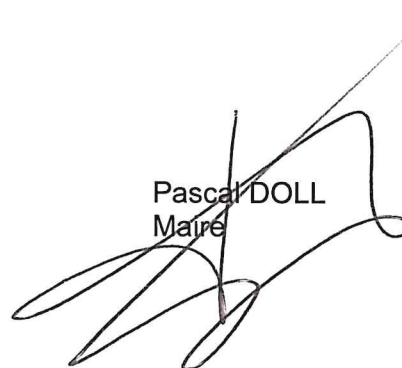
AUTORISE Monsieur le Maire à signer tous les documents afférents à ces dossiers.

Pour extrait certifié conforme.

Stéphane POUVESLE  
Secrétaire de séance



Pascal DOLL  
Maire



Délibération certifiée exécutoire  
conformément aux dispositions des  
articles L.2131-1 et L.2131-2 du Code  
Général des Collectivités Territoriales

# Acquisition de 3 véhicules pour la Police Municipale

Accusé de réception en préfecture  
 095-219500196-20230421-DEL-1-4-2023-DE  
 Date de télétransmission : 21/04/2023  
 Date de réception préfecture : 21/04/2023

|   |              |   |
|---|--------------|---|
|   | HT           |   |
| 3 véhicules de Police municipale          | 147 676,35 € |   |
|   |              |   |
| Montant travaux =                         | 147 676,35 € |   |
|   |              |   |
| Financement Conseil départemental         | 30 000,00 €  | 25 % du coût HT des travaux plafonné à 40 000 € HT par véhicule |
| Financement Région Île de France          | 44 302,91 €  | 30% du coût HT  |
|   |              |   |
| Total financements demandés =             | 74 302,91 €  |   |
|   |              |   |
| Reste à charge ville =                    | 73 373,45 €  |   |
| Pourcentage                               | 49,7%        |   |
|   |              |   |
| Montant total des financements demandés = | 74 302,91 €  |   |
| Pourcentage                               | 50,3%        |   |